



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 231.

M. PEDERSEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 231 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* ASHTON, MM. FAURSCHOU, CALDWELL et EICHLER, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que M. MAGUIRE interviennent. M. REID exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la promotion d'un terminal intermodal au Manitoba sera examinée le jeudi 25 septembre 2008.

M. EICHLER présente la proposition suivante :

Proposition n° 22 : Protection du lac Winnipeg grâce à des politiques gouvernementales saines

Attendu :

que les Manitobains s'attendent à ce que les leaders du gouvernement, les décideurs et les intervenants collaborent afin d'élaborer des politiques destinées à protéger l'environnement;

que les Manitobains s'attendent raisonnablement à ce que les politiques environnementales reposent sur des principes scientifiques éprouvés et non sur des intérêts politiques;

que les éleveurs de bétail de la province offrent aux Manitobains et aux consommateurs du monde entier des aliments de haute qualité produits de manière durable d'un point de vue environnemental;

qu'il est dans l'intérêt de tous les Manitobains de maintenir un secteur agricole viable et durable qui nous permette d'atteindre nos objectifs environnementaux;

que les Manitobains, de même que les résidents de l'ensemble du bassin hydrologique du lac Winnipeg habitant au-delà de nos frontières, contribuent tous aux problèmes de qualité de l'eau du lac Winnipeg et aux solutions à y apporter;

qu'il incombe à tous les Manitobains d'aider au nettoyage du lac Winnipeg et non pas seulement à un secteur de la société;

que les Manitobains recherchent des politiques environnementales qui présentent des démarches novatrices ainsi que des résultats concrets plutôt que de simples promesses,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager d'examiner les moyens d'établir un partenariat avec l'industrie agricole ainsi qu'avec les autres intervenants en vue de l'élaboration de recherches et de technologies axées sur la réduction du rejet de nutriments dans le lac Winnipeg;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à reconnaître que la réglementation du secteur agricole ne constitue qu'une partie des initiatives collectives auxquelles devraient prendre part les Manitobains afin de réduire le rejet de nutriments et d'améliorer la santé de nos ressources hydriques.

Il s'élève un débat.

M. EICHLER, M. le *ministre* STRUTHERS, M^{me} STEFANSON, MM. NEVAKSHONOFF et GERRARD, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que M. MAGUIRE interviennent. M^{me} la *ministre* MELNICK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la première lecture du projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2008, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments et à l'amélioration de soins aux patients. (A. Wilton, M. Cory, R. Atkinson et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (M. Martens, S. Penner, A. Hildebrand et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de paver la partie de la chaussée non revêtue de la route provinciale n° 340 située au sud de la base des Forces canadiennes de Shilo en direction de Wawanesa. (G. Campbell, B. Campbell, B. McGregor et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de garantir à 80 % des personnes qui ont de la famille au Manitoba et qui présentent une demande que celle-ci sera traitée dans un délai de 90 jours et à envisager de renoncer à l'utilisation de la liste des emplois très demandés pour les candidats au Volet Soutien Familial. (Y. Paquio, Q. Paquio, M. Hayag et autres)

M. BRIESE (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. GRAYDON) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de mettre en œuvre une stratégie complète de rétablissement visant à faire face aux conséquences immédiates et à long terme de l'humidité extrême et des inondations qui ont prévalu cette année, d'employer divers types de programmes afin d'aider les producteurs à se remettre de cette catastrophe, y compris les programmes ponctuels et d'urgence de même que l'amélioration du régime d'assurance-récolte et de remédier aux lacunes liées au drainage et aux permis de drainage. (W. Shewchuk, C. Straybash, G. Huhtala et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de mettre en œuvre une stratégie complète de rétablissement visant à faire face aux conséquences immédiates et à long terme de l'humidité extrême et des inondations qui ont prévalu cette année, d'employer divers types de programmes afin d'aider les producteurs à se remettre de cette catastrophe, y compris les programmes ponctuels et d'urgence de même que l'amélioration du régime d'assurance-récolte et de remédier aux lacunes liées au drainage et aux permis de drainage. (G. Sigurdson, V. Klein, V. Klein et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (C. Poirier, D. LeGros, D. Lounsbury et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2008, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments et à l'amélioration de soins aux patients. (K. Flattery, E. Caron, R. Taillieu et autres)

M^{me} HOWARD, *présidente du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 17 septembre 2008, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 232 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politiques sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policies)*;
- projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Royal Lake of the Woods Yacht Club »/The Royal Lake of the Woods Yacht Club Incorporation Amendment Act.*

Composition du Comité :

- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} HOWARD;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M^{me} MARCELINO;
- M. MARTINDALE;
- M. PEDERSEN;
- M. SARAN;
- M^{me} SELBY;
- M^{me} STEFANSON.

Le Comité a élu :

- M^{me} HOWARD à la présidence;
- M^{me} MARCELINO à la vice-présidence.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 232) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politiques sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policies)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Royal Lake of the Woods Yacht Club »/The Royal Lake of the Woods Yacht Club Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} HOWARD, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* SWAN dépose :

le rapport annuel de Manitoba Opportunities Fund Limited pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;

(Document parlementaire n^o 71)

le rapport annuel de la Société de développement du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n^o 72)

M. le *ministre* LATHLIN dépose :

les rapports trimestriels du Fonds de développement économique local — période de douze mois — du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008;

(Document parlementaire n^o 73)

le rapport trimestriel du Fonds de développement économique local — période de trois mois — du 1^{er} avril au 30 juin 2008;

(Document parlementaire n^o 74)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. CALDWELL, DYCK et SARAN, M^{me} ROWAT ainsi que M. ALTEMEYER font des déclarations de député.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Norma HEENEY, qui a été députée à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont elle a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille de la défunte.

M. le *premier ministre* DOER, M. MCFADYEN, M. le *ministre* RONDEAU, M^{me} DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu George Lindsay HENDERSON, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER ainsi que MM. MCFADYEN, DYCK et GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Derek James WALDING, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M. MCFADYEN, M^{me} la *ministre* ALLAN et M. LAMOUREUX interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Arthur A. TRAPP, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER ainsi que MM. GERRARD, MCFADYEN, HAWRANIK et LAMOUREUX interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu David Robert BLAKE, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M. MCFADYEN, M^{me} ROWAT, M. GERRARD, M^{mes} MITCHELSON et DRIEDGER ainsi que M. MAGUIRE interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

Jeudi 18 septembre 2008

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Albert VIELFAURE, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M. GERRARD, M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. MCFADYEN, GOERTZEN et GRAYDON interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

La séance est levée à 17 h 20, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes